



**MOTION SPÉCIALE DU 12^{ème} CONGRES ORDINAIRE ELECTIF
DE L'UNION NATIONALE DES JOURNALISTES DE CÔTE D'IVOIRE
AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
SON EXCELLENCE MONSIEUR ALASSANE OUATTARA**

Les journalistes professionnels, membre de l'Union Nationale des Journalistes de Côte d'Ivoire (UNJCI), réunis au douzième congrès ordinaire électif de leur organisation, tenu, les 6 et 7 Juin 2026, à la Maison de la Presse d'Abidjan (MPA) ;

Considérant les interventions de l'ex-FSDP en faveur de la presse ivoirienne de 2009 à 2022 ;

Considérant l'extension, par le Président de la République, de l'accompagnement de l'État à l'ensemble des médias. Ce, depuis 2022 avec l'avènement de l'Agence de Soutien et de Développement des Médias (ASDM) traduisant la Vision de reconstruction du secteur des médias à l'instar de tous les autres secteurs de la Nation ;

Considérant l'Ambition du Président de la République de faire prendre aux médias leur place de véritable 4^{ème} pouvoir ;

Considérant les instructions du Président de la République données à Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement et au Ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, ayant permis la sortie de crise à l'UNJCI ;

Considérant les dispositions matérielles prises pour la réussite de ce 12^{ème} Congrès Ordinaire électif ;

- **Adressent une motion spéciale de remerciement à Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire ;**
- **Demandent au Président de la République de garder son attention toute particulière portée à l'écosystème des médias et d'accroître les appuis en faveur du secteur des médias.**

Fait à Abidjan, Maison de la Presse du Plateau

le 07 Juin 2026

LE CONGRÈS